

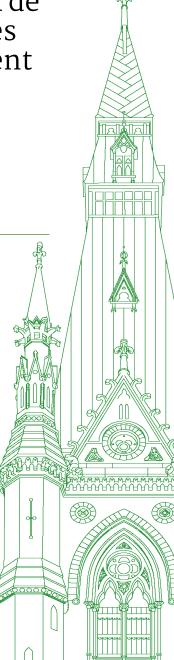
44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 045 PARTIE PUBLIQUE SEULEMENT - PUBLIC PART ONLY

Le mardi 13 février 2024



Président : M. Fayçal El-Khoury

Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international

Le mardi 13 février 2024

(1535)

[Français]

Le président (M. Fayçal El-Khoury (Laval—Les Îles, Lib.)): Bonjour à tous. Bienvenue à la 45^e réunion du Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international.

Aujourd'hui, nous reprenons notre étude sur la détention de Jimmy Lai à Hong Kong, après quoi nous poursuivrons notre examen du projet de rapport concernant l'éducation internationale inclusive pour les personnes handicapées.

Pour garantir le bon déroulement de la réunion, j'aimerais transmettre certaines consignes aux témoins et aux députés.

Avant de prendre la parole, attendez que je vous nomme. Si vous participez par vidéoconférence par l'entremise de l'application Zoom, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Veuillez vous mettre en sourdine lorsque vous ne parlez pas.

En ce qui concerne l'interprétation, ceux qui participent à distance au moyen de l'application Zoom ont le choix de canal, au bas de leur écran, entre le parquet, l'anglais ou le français. Ceux qui sont dans la salle peuvent utiliser leur oreillette et choisir le canal désiré.

Conformément à notre motion de régie interne concernant les tests de son, je souhaite informer le Sous-comité que tous les témoins ont effectué les tests requis avant la réunion.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue aux témoins qui se joignent à nous aujourd'hui. Du Committee for Freedom in Hong Kong Foundation, nous recevons l'ex-ambassadeur James B. Cunningham, président du conseil d'administration. De Canada-Hong Kong Link, nous accueillons, par vidéoconférence, M. Fernando Cheung, représentant et ancien membre du Conseil législatif de Hong Kong. De Hong Kong Watch, nous accueillons, par vidéoconférence, M. Benedict Rogers, administrateur général et cofondateur. Enfin, de Journalists for Human Rights, nous recevons, par vidéoconférence, M. Zein Almoghraby, directeur des programmes internationaux.

Je vous remercie d'être avec nous aujourd'hui. Vous disposerez chacun d'un maximum de cinq minutes pour vos remarques, après quoi nous passerons aux questions des membres du Sous-comité. Je vous ferai signe lorsqu'il vous restera une minute.

Monsieur Cunningham, nous commençons par vous.

[Traduction]

Bienvenue devant notre comité.

[Français]

Vous avez la parole pour cinq minutes.

• (1540)

M. James Cunningham (président du conseil d'administration, The Committee for Freedom in Hong Kong Foundation): Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur le président, je vous remercie de m'avoir invité à rencontrer le Sous-comité aujourd'hui.

Le Comité a déjà beaucoup entendu parler de Jimmy Lai et de la répression exercée à Hong Kong aujourd'hui. Même si le Parti communiste chinois et ses instruments à Hong Kong prétendent le contraire, il est indéniable que les libertés et les droits promis dans l'accord sino-britannique ont été réduits à néant.

Aujourd'hui, j'aimerais expliquer pourquoi le peuple, le Parlement et le gouvernement du Canada, ou de tout pays qui a la liberté, la démocratie et la justice à cœur, devraient se soucier de Jimmy Lai, des prisonniers politiques de Hong Kong et de Hong Kong elle-même.

À mon arrivée à titre de consul général des États-Unis en 2005, Hong Kong était la région la plus libre de la Chine et se targuait d'être la ville internationale de l'Asie. Les gens comme moi espéraient qu'elle pourrait, au fil du temps, offrir à la Chine un exemple de ce que pourraient devenir une société et une économie chinoises libres, ou du moins plus libres. J'ai également rencontré Jimmy Lai à l'époque, et nous et nos familles sommes devenus et demeurons des amis personnels.

Aujourd'hui, Hong Kong est devenue l'endroit où l'on peut voir le heurt entre la vision d'un ordre mondial autoritaire en progression de Xi Jinping et la vision énoncée dans la Charte des Nations unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme, une vision à laquelle adhère le Canada et à laquelle aspirent la plupart des gens dans le monde. Xi Jinping exprime clairement ses ambitions depuis longtemps, mais nous n'y avons prêté attention que récemment. L'attrait de l'économie chinoise, et ce qui s'est révélé être de faux espoirs quant à la nature du rôle de la Chine au sein de la communauté internationale, ont camouflé la réalité de la volonté de Xi Jinping de renverser les valeurs libérales dont tant de gens dépendent.

Pour voir la vision d'avenir de Xi Jinping en temps réel, il suffit d'observer Hong Kong. Les libertés et le mode de vie promis par la Chine pour au moins 50 ans après la rétrocession n'existent plus, sauf dans la mesure où les autorités le disent — à leur discrétion. La primauté du droit, autrefois une valeur fondamentale, est devenue la règle de droit à la disposition des autorités. Hong Kong a déjà symbolisé des libertés dont ne bénéficient pas les gens en Chine continentale. Jimmy Lai et les plus de 1 700 prisonniers politiques qui croupissent dans les prisons de Hong Kong pour des activités politiques pacifiques, qui étaient auparavant protégées à Hong Kong, prouvent que les habitants de Hong Kong ne bénéficient plus de plein droit de ces libertés non plus.

Le sort de Jimmy Lai et de la liberté à Hong Kong est important, car l'effritement de la liberté et des valeurs libérales fondamentales là-bas accroît le risque pour nous tous au fil du temps. Si des gens de bonne volonté baissent les bras et ne résistent pas à l'effritement, notre vision des valeurs s'affaiblit. Jimmy Lai a choisi sa voie alors qu'il n'y était pas obligé. Il avait des options, mais il a choisi de s'opposer aux dirigeants autoritaires de Pékin et à la répression, et de défendre les principes et les valeurs d'un monde libre et démocratique, ainsi que la promesse faite à Hong Kong et à son peuple.

Je me souviens des paroles célèbres du ministre luthérien allemand qui regrettait d'être resté muet quand les nazis étaient venus chercher les socialistes, puis les syndicalistes et ensuite les Juifs. Il déplorait que les nazis soient ensuite venus pour lui, mais qu'il ne restât plus personne pour parler pour lui. Je me souviens de ces mots depuis longtemps. Jimmy Lai tient bon pour nous tous. Nous devons à notre peuple et à nos enfants de parler en son nom et au nom de la population de Hong Kong.

Le gouvernement canadien devrait exercer des pressions pour la libération de Jimmy Lai et de tous les prisonniers politiques. Il devrait sanctionner John Lee, chef de l'exécutif, et d'autres hauts fonctionnaires — une mesure actuellement à l'étude au Congrès américain. Le Parlement devrait exiger la destitution de tous les juges étrangers non permanents de la Cour d'appel de dernière instance de Hong Kong, y compris l'ancienne juge en cheffe canadienne McLachlin. Leur présence continue de conférer une apparence de respectabilité à l'institution alors que la primauté du droit et la protection de la liberté ont été anéanties. Le gouvernement devrait également fermer le bureau économique et commercial de Hong Kong à Toronto, lequel fonctionne maintenant non pas au nom d'une Hong Kong autonome, mais à celui du Parti communiste chinois, avec tout ce que cela laisse entendre. Je vous exhorte enfin à ne pas oublier Jimmy Lai à Hong Kong.

Monsieur le président, je vous remercie, vous et les membres du Sous-comité, de votre temps et de votre attention.

• (1545)

[Français]

Le président: Merci, monsieur Cunningham.

Monsieur Cheung, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

M. Fernando Cheung (représentant et ancien membre du Conseil législatif de Hong Kong, Canada-Hong Kong Link): Je vous remercie.

Bonjour, honorables membres du Sous-comité des droits internationaux de la personne. Je m'appelle Fernando Cheung et je suis un ancien conseiller législatif à Hong Kong. Aujourd'hui, je représente Canada-Hong Kong Link, une organisation enregistrée au Canada qui a été créée en 1997 dans le but de promouvoir la démocratie, les libertés et la primauté du droit à Hong Kong après la rétrocession de la région à la Chine, et pour protéger l'intérêt national, la sécurité et la démocratie au Canada.

Pour de nombreux Canadiens de Hong Kong, Jimmy Lai est plus qu'un simple magnat des médias. Il est un vaillant défenseur des libertés à Hong Kong. La première fois que j'ai rencontré M. Lai, c'était en 2014, pendant le mouvement des parapluies, dans une tente plantée dans une zone occupée près du siège du gouvernement de Hong Kong.

Le combat incessant de Jimmy Lai sous le régime communiste reflète les changements politiques dont Hong Kong a été le théâtre. Hong Kong, une société internationale et libre avant sa rétrocession à la Chine communiste, a traversé une période de transition sous le régime appelé « un pays, deux systèmes » pour ensuite devenir un État policier, une vaste prison sans murs, sous le joug de la loi sur la sécurité nationale de Hong Kong.

À une époque où la loi sur la sécurité nationale de Hong Kong pose de graves problèmes, M. Lai a choisi ses principes plutôt que l'argent ou même la liberté personnelle. En tant qu'éditeur et propriétaire de l'*Apple Daily* et du groupe Next Media, il est prêt à sacrifier sa propre liberté en restant derrière pour défendre les libertés de cette ville qu'il chérit profondément.

Le procès de Jimmy Lai est la poursuite la plus médiatisée dans le cadre de la répression exercée par le gouvernement de Hong Kong contre les médias indépendants. Sans médias ou sources d'information indépendants, il est extrêmement difficile pour les organisations de la société civile et les entreprises canadiennes d'évaluer avec précision les risques et les possibilités.

Le fait que M. Lai s'expose à une peine d'emprisonnement à perpétuité en raison d'une accusation de collusion avec des puissances étrangères, qui est inventée de toutes pièces, n'est qu'un des nombreux signaux d'alarme qui avertissent les entreprises canadiennes que Hong Kong ne respecte plus la primauté du droit et n'est pas un endroit sûr où mener des activités. Les peines sévères imposées pour des infractions vaguement définies en vertu de la loi sur la sécurité nationale ont suscité une « terreur blanche » à Hong Kong, où vivent environ 500 000 Canadiens. Le gouvernement chinois a toutefois déclaré que cette loi draconienne s'applique partout sur la planète, ce qui crée un effet dissuasif qui menace la liberté d'expression même au Canada, en particulier pour les Canadiens qui ont de la famille et d'autres liens à Hong Kong ou en Chine continentale.

Jimmy Lai se bat aux premières lignes d'une lutte mondiale contre les forces d'oppression qui menacent la liberté partout dans le monde. Nous exhortons fortement notre gouvernement à prendre un certain nombre de mesures.

Surveillez de près les procès de Jimmy Lai et des 47 accusés en raison de leur participation à l'élection primaire de Hong Kong et exigez la libération immédiate de tous les prisonniers politiques poursuivis en vertu de la loi sur la sécurité nationale.

Utilisez notre loi de Magnitski pour demander des comptes aux auteurs de violations des droits de la personne qui cherchent à mettre Jimmy Lai derrière les barreaux pour toujours. Comme nous l'avons fait pour les Russes qui violent les droits de la personne, nous devrions geler les avoirs appartenant aux fonctionnaires faisant l'objet de sanctions et aux membres de leur famille immédiate au Canada.

Surveillez de près la mise en œuvre de l'article 23 de la Loi fondamentale et évaluez-en les répercussions sur les libertés civiles et les libertés à Hong Kong, en particulier sur les Canadiens qui y vivent et sur les entreprises canadiennes qui y exercent des activités.

Pour protéger les communautés de la diaspora contre l'ingérence étrangère, le gouvernement canadien doit sans plus tarder adopter le Registre pour la transparence en matière d'influence étrangère au Parlement, avant le déclenchement des prochaines élections. L'adoption de ce registre ne devrait pas être liée au rapport final de l'enquête publique.

Le consulat général du Canada en Chine et à Hong Kong devrait commencer à enregistrer tous les résidents et citoyens canadiens à Hong Kong et en Chine continentale. Le Canada doit établir un plan de sortie pour se préparer au pire en cas d'attaque de la Chine contre Taïwan, une attaque qui entraînerait une détérioration immédiate et rapide de la situation à Hong Kong et sur le continent.

Ensemble, soyons solidaires de Jimmy Lai et de tous ceux qui luttent pour la liberté et la justice à Hong Kong et ailleurs.

Je vous remercie.

• (1550)

[Français]

Le président: Merci, monsieur Cheung.

Monsieur Rogers, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

M. Benedict Rogers (administrateur général et co-fondateur, Hong Kong Watch): Merci, monsieur le président.

C'est un honneur de comparaître aujourd'hui. Dans mon témoignage, je souhaite appuyer toutes les recommandations des deux témoins précédents et de ceux qui ont comparu la semaine dernière, en particulier l'appel à sanctionner les responsables des violations des droits de la personne à Hong Kong.

J'ai le privilège de pouvoir dire que Jimmy Lai est un ami. Dans le cadre de son procès, la poursuite m'a qualifié à plusieurs reprises de « collaborateur » simplement parce que j'ai rencontré M. Lai et communiqué avec lui à maintes reprises.

L'absurdité des accusations portées contre M. Lai est illustrée par les preuves déposées par la poursuite au cours des dernières semaines. Parmi ces preuves figurent, par exemple, un message que M. Lai m'a envoyé sur WhatsApp en 2019, me demandant de demander au dernier gouverneur de Hong Kong et à un patron de Hong Kong Watch, Lord Patten, d'offrir un commentaire à un journaliste de l'*Apple Daily*, le journal prodémocratie que M. Lai a fondé et dont il était propriétaire; ainsi qu'un message qu'il aurait envoyé sur WhatsApp à l'un de ses employés après m'avoir rencontré pour la première fois en 2017, l'encourageant à faire un suivi auprès de moi. Ces gestes tout à fait normaux posés par un éditeur de jour-

nal sont maintenant présentés en cour comme preuves de crimes allégués.

Comme l'a indiqué la cheffe de l'équipe juridique internationale de M. Lai, Caoilfhionn Gallagher KC, que vous avez entendue la semaine dernière, M. Lai, un entrepreneur de 76 ans et citoyen britannique, est accusé en vertu de la loi sur la sécurité nationale de conspiration dans le but de collaborer avec des forces étrangères, mais en réalité, il s'agit de conspiration pour commettre du journalisme, pour parler de politique avec des politiciens et pour discuter de questions de droits de la personne avec des organisations défendant ces droits. Son procès est emblématique de l'attaque tous azimuts du Parti communiste chinois contre les libertés fondamentales de Hong Kong.

Pour la dernière année de son existence, j'ai eu l'honneur de rédiger une chronique hebdomadaire dans la version anglaise en ligne de l'*Apple Daily*. J'ai une admiration sans bornes pour son esprit et le courage de son personnel. Sa fermeture forcée, l'arrestation de plusieurs de ses rédacteurs et le procès de M. Lai lui-même constituent un affront à la liberté de la presse. En effet, la liberté des médias à Hong Kong aujourd'hui est en berne, comme l'indique un rapport intitulé *In the Firing Line* publié en 2022 par Hong Kong Watch.

M. Lai est un fervent catholique, et bien que son emprisonnement et son procès ne soient pas directement attribuables à ses croyances religieuses, ils témoignent indirectement de l'effritement de la liberté de religion à Hong Kong parce que sa campagne prodémocratie a été inspirée et éclairée par sa foi. Hong Kong Watch a récemment publié le tout premier rapport sur le sujet sous le titre Sell Out My Soul, que nous avons lancé au Parlement du Canada en novembre dernier.

Monsieur le président, les preuves présentées par les témoins dans le cadre de la poursuite contre M. Lai sont sans fondement. Le rapporteur spécial des Nations unies sur la torture a exprimé de graves inquiétudes quant au fait qu'Andy Li, qui doit témoigner bientôt au procès, a été torturé pendant sa détention sur le continent et fournira des preuves irrecevables lors du procès. Cela soulève des préoccupations quant aux risques de torture et de mauvais traitements, ainsi qu'à la primauté du droit à Hong Kong.

D'autres témoins au procès ont probablement comparu sous la contrainte. Il importe de souligner que Hong Kong, contrairement à la Chine continentale, a signé et ratifié le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et l'a intégré à la Loi fondamentale, de sorte que le mauvais traitement des prisonniers constitue une violation directe des obligations internationales de Hong Kong.

Le Canada devrait prendre note de l'appel à la libération de M. Lai par cinq rapporteurs spéciaux de l'ONU à la veille du prochain examen périodique universel de la Chine aux Nations unies, des recommandations de 18 États membres sur les droits de la personne à Hong Kong dans le cadre de l'examen périodique universel, et de l'appel du Royaume-Uni réclamant expressément à la libération de M. Lai.

J'accueille favorablement les recommandations formulées par le Canada dans le cadre de l'examen périodique universel de veiller à ce que Hong Kong s'acquitte de ses responsabilités en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et abroge la loi sur la sécurité nationale. Le Canada a aussi souligné la répression transnationale. J'exhorte le Canada à répéter cet appel à la moindre occasion.

Je fais écho à l'appel lancé par ma collègue Katherine Leung la semaine dernière en faveur du recours aux sanctions, et j'incite fortement le Canada à saisir toutes les occasions qui se présentent, unilatéralement, bilatéralement et multilatéralement, de demander la libération immédiate et inconditionnelle de M. Lai.

Je vous remercie, monsieur le président.

• (1555)

Le président: Je vous remercie.

[Français]

Merci.

Monsieur Almoghraby, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

M. Zein Almoghraby (directeur des programmes internationaux, Journalists for Human Rights): Merci.

Honorables membres du Sous-comité des droits internationaux de la personne et chers collègues, bonjour.

Je suis ici pour livrer un témoignage au nom de mon organisation, Journalists for Human Rights, ou JHR, m'appuyant sur nos 20 ans de défense des droits de la personne à l'échelle internationale dans les environnements les plus difficiles et les plus périlleux en collaboration avec des journalistes courageux et des acteurs civils pour lutter contre l'oppression, la marginalisation et l'instabilité et, surtout, pour demander des comptes aux gouvernements.

JHR a eu affaire à diverses structures de pouvoir oppressives et aux mécanismes qui permettent à leurs tactiques de réduire au silence les voix démocratiques et favorables aux droits de la personne. Dans le contexte du témoignage d'aujourd'hui, nous avons surveillé les actions du gouvernement chinois en Chine continentale, dans les régions administratives spéciales, ou RAS, et dans les pays voisins de la région indo-pacifique. Ces actions s'inscrivent dans le cadre d'une stratégie holistique visant à museler les voix dissidentes, à écraser les régions démocratiques et à manipuler les faits et les vérités.

Si, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, l'effondrement de l'Union soviétique a donné aux régimes autoritaires des leçons sur ce qu'il ne faut pas faire, le gouvernement de la Chine leur a fourni un plan directeur, une feuille de route sur ce qu'il faut faire pour s'accrocher au pouvoir, sans égard aux considérations démocratiques.

Le Parti communiste chinois au pouvoir cherche constamment à établir un équilibre entre la stabilité du régime et les priorités en matière de réforme. À cette fin, il exerce un contrôle total sur les médias et les canaux de communication tant sur le continent que dans les RAS, particulièrement à Hong Kong, qui devrait jouir d'un degré plus élevé d'autonomie par rapport au gouvernement central de la Chine.

Depuis 1997, Hong Kong a connu un déclin graduel des libertés, lesquelles étaient autrefois protégées par le principe d'« un pays, deux systèmes » qui garantissait un degré plus élevé d'autonomie, notamment au chapitre de la liberté de parole et la liberté de presse. Ces garanties n'ont pas été respectées lors de l'instauration de la loi sur la sécurité nationale en 2020. Depuis l'entrée en vigueur de cette loi, des centaines de manifestants, de militants et d'anciens législateurs de l'opposition ont été arrêtés, de nombreux organes de

presse ont été fermés et des personnalités prodémocratie continuent d'être poursuivies.

La déclaration de culpabilité de Jimmy Lai est une autre étape importante vers le musellement complet de Hong Kong. Il a répondu à ses poursuivants qu'il n'était pas coupable.

Personne n'est coupable d'être journaliste. Les dictatures centralisées nuisent directement aux journalistes en toute impunité en portant préjudice à leur réputation et en leur causant des dommages physiques et monétaires. Elles éliminent les régions démocratiques en contrôlant les canaux de communication et en monopolisant l'information.

Nous devons attirer l'attention sur le fait que ces régimes se caractérisent par leur propension à étendre leurs tentacules hors de leurs frontières nationales jusque dans les pays voisins et au-delà. Menacés par les droits de la personne et la démocratie, ils appliquent leurs méthodes nuisibles contre la liberté d'expression à l'étranger, comme ils le font chez eux.

La Chine cherche à exercer une forte influence sur le milieu international de l'information, recourant notamment à la propagande, à la désinformation, à la mésinformation et à la censure, forte d'un budget annuel colossal. Dans la région indo-pacifique, la manipulation de l'information par la Chine vise toujours à accroître les perceptions positives du Parti communiste tout en façonnant les discours et en influençant les résultats politiques. Cette stratégie soulève des préoccupations quant à l'intégrité démocratique, à la stabilité sociale et au potentiel d'intensification des conflits et de la violence.

Qui plus est, la légitimité des élections de 2024 et de 2025 dans la région indo-pacifique est menacée. Les campagnes de désinformation coordonnées menées par des acteurs comme le gouvernement de la Chine minent la confiance envers ces processus démocratiques.

Honorables députés et défenseurs des droits de la personne, il est essentiel que le gouvernement du Canada défende les droits de la personne et la démocratie dans l'ensemble de la région indo-pacifique, tout comme il devrait le faire ailleurs. Il est essentiel de soutenir les acteurs non étatiques favorables aux droits de la personne — en particulier les journalistes courageux et les professionnels des médias comme Jimmy Lai — pour promouvoir et protéger les libertés nécessaires, non seulement parce que c'est la bonne chose à faire, mais aussi pour assurer la stabilité dans une région du monde qui est importante pour notre pays et pour défendre les principes auxquels le Canada adhère.

Je vous remercie.

● (1600)

[Français]

Le président: Merci, monsieur Almoghraby.

Je remercie de nouveau les témoins de leur présence et de leurs commentaires.

Nous passons au premier tour de questions de la part des membres du Sous-comité.

Monsieur Majumdar, vous avez la parole pour sept minutes.

[Traduction]

M. Shuvaloy Majumdar (Calgary Heritage, PCC): Merci beaucoup.

J'aimerais dire à tous les témoins que nous leur sommes vraiment reconnaissants de leurs observations poignantes et perspicaces sur Jimmy Lai, sur Hong Kong, sur la région indo-pacifique dans son ensemble et sur nos valeurs communes en matière de droits de la personne.

Ma première question s'adresse à M. Rogers, de Hong Kong Watch. Je voudrais d'abord saluer votre collègue, Katherine Leung, qui nous a mentionné le nom de certaines personnes qui pourraient être sanctionnées au Canada, non seulement à cause de leurs liens avec le Parti communiste chinois et Pékin, mais aussi en raison de leurs actifs familiaux sur le sol canadien.

Monsieur Rogers, permettez-moi de vous poser la question suivante. Il y a eu des approches graduelles pour contrer les empiétements autoritaires un peu partout dans le monde, de l'Afghanistan à l'Ukraine, en passant par Hong Kong. Je vous suis reconnaissant des recommandations que votre équipe et vous avez formulées au fil des ans, alors que nous observions la progression de l'autoritarisme partout dans le monde. Voici ma question: si vous deviez être encore plus audacieux pour que le monde démocratique se rallie autour de Jimmy Lai et du rétablissement de la loi fondamentale pour les Hongkongais, y compris les plus de 300 000 à 400 000 Hongkongais canadiens, quelle serait la prochaine étape après ce qui est proposé aujourd'hui?

M. Benedict Rogers: Tout d'abord, permettez-moi de dire que, selon moi, les sanctions sont absolument essentielles. C'est ce que nous faisons valoir au Canada, ainsi qu'au Royaume-Uni. À mon avis, si de nombreuses démocraties du monde libre agissent ensemble pour imposer des sanctions, cela pourrait vraiment, potentiellement, avoir un effet important. Je pense que c'est essentiel. Si les auteurs de l'abrogation de la Déclaration conjointe sino-britannique et du démantèlement des libertés de Hong Kong ont l'impression qu'ils peuvent s'en tirer impunément, alors ils se sentiront encouragés à continuer et à intensifier leur agression.

Au-delà des sanctions, je pense que les démocraties occidentales — en fait, pas seulement les démocraties occidentales, mais les démocraties en général, le monde libre — doivent vraiment s'unir et agir ensemble. De plus, bien entendu, même si cela dépasse la portée de votre audience d'aujourd'hui, Taïwan est de plus en plus dans la mire de Pékin. Si nous ne prenons pas la défense de Jimmy Lai, nous ne serons pas en mesure de défendre efficacement Taïwan.

Nous devons donc défendre Jimmy Lai, nous devons défendre Hong Kong, et nous devons également être prêts à tenir tête à Pékin au sujet de Taïwan.

M. Shuvaloy Majumdar: Merci beaucoup. C'était une réponse très complète. Je pense que vous placez l'histoire de Jimmy Lai au cœur des raisons pour lesquelles il est si crucial de défendre sa cause à l'ère de la concurrence.

Tout d'abord, Votre Excellence, monsieur l'ambassadeur, je vous remercie de votre mandat et des services que vous avez rendus au peuple américain dans certains des endroits les plus intéressants du monde. Félicitations pour ce beau parcours. C'est formidable de voir que vous êtes si actif dans ce dossier pour votre ami et le nôtre, Jimmy Lai.

Permettez-moi de vous poser une question. Vous avez dit que le gouvernement du Canada pourrait prendre des mesures pour fermer le bureau économique et commercial de Hong Kong que nous avons à Toronto. Toronto est également le noyau du financement international du secteur minier. Une grande partie des flux financiers mondiaux pour les minéraux critiques et les ressources plus traditionnelles sont gérés à partir de la Bourse de Toronto. Le Canada s'y connaît bien en matière de ressources, et peu de pays peuvent l'égaler.

Au nom de Jimmy Lai et de la promesse de Hong Kong et du capitalisme qui était censé être au cœur de la Déclaration sino-britannique pour Hong Kong, que recommanderiez-vous au Canada de faire pour freiner l'approche des entreprises d'État de Pékin à l'égard des minéraux critiques qui dominent les pays en développement dans la région indo-pacifique, ainsi qu'en Afrique et ailleurs?

M. James Cunningham: Je vous remercie de vos observations.

Premièrement, en ce qui concerne la question précise du bureau économique et commercial de Hong Kong à Toronto, la raison pour laquelle nous avons parlé de ses activités, c'est qu'à tout le moins, aux États-Unis — et je suppose ici, au Canada et partout ailleurs dans le monde —, ce bureau a été établi en reconnaissance de l'autonomie de Hong Kong, un statut spécial qui n'existe plus, et c'est pourquoi nous recommandons, à l'instar de beaucoup d'autres, que ses privilèges spéciaux soient révoqués.

Quant aux minéraux critiques, cette question préoccupe tous les pays du monde. Comme dans bien d'autres cas, nous nous retrouvons collectivement dans une situation où mon pays, ainsi que le Canada et de nombreux autres pays dans le monde dépendent de ressources qui se situent essentiellement en Chine d'une façon ou d'une autre, qu'elles y soient fabriquées, détenues par des entrepreneurs miniers ou peu importe.

L'un des éléments clés qui sont ressortis de nos discussions internes aux États-Unis au sujet de l'avenir de notre relation avec la Chine — et j'en ai discuté avec des gens à Londres et à Berlin lors de mon séjour là-bas plus tôt cette année —, c'est la nécessité de diversifier nos ressources et nos chaînes d'approvisionnement dans l'ensemble.

Il ne s'agit pas seulement des minéraux critiques. Ce problème comporte beaucoup d'autres aspects. Cela ne signifie pas que nous devons interrompre ou déstabiliser ces échanges d'intérêts commerciaux, mais que nous devons les diversifier. Je suis heureux de dire que de nouveaux gisements de minéraux critiques sont découverts à mesure que d'autres pays commencent à en chercher sur leur propre territoire. Il existe d'énormes possibilités aux États-Unis. Je crois comprendre que c'est également le cas ici, au Canada. On peut aussi exploiter ces ressources dans d'autres endroits en Europe et en Scandinavie.

Il est peut-être plus coûteux de le faire dans d'autres pays, mais c'est ce qui s'impose, tant du point de vue de la politique industrielle que du point de vue de la politique gouvernementale, car il s'agit vraiment d'une question de sécurité à laquelle nous devons prêter attention au fil du temps.

• (1605)

M. Shuvaloy Majumdar: Je vous remercie.

Pour envoyer un message au Parti communiste chinois, il serait peut-être très important d'examiner cette réserve de ressources, surtout si nous pouvons nous en servir comme levier dans le dossier de Jimmy Lai.

Me reste-t-il quelques secondes pour poser une brève question?

Le président: Il vous reste 18 secondes.

M. Shuvaloy Majumdar: Je vais peut-être attendre le deuxième tour pour poser ma question à M. Cheung, mais il se peut que je vous demande de nous dire comment nous pouvons aider le mieux possible les 300 000 à 400 000 Canadiens qui se trouvent à Hong Kong.

Le président: Merci, monsieur Majumdar.

J'invite Mme Damoff à prendre la parole. Vous avez sept minutes.

[Français]

Mme Pam Damoff (Oakville-Nord—Burlington, Lib.): Merci, monsieur le président.

[Traduction]

Merci à tous nos témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

J'aimerais d'abord parler de la liberté des médias. Nous savons que la liberté de la presse est un des piliers d'une démocratie saine. Avec les témoins que nous avons reçus à notre dernière réunion, nous avons parlé notamment de la fermeture du journal *Apple Daily*, ce qui a entraîné la disparition de cette optique particulière à Hong Kong.

Je me demande si d'autres médias, comme le *New York Times*, ont déplacé certains de leurs employés à Séoul. D'autres médias ont fermé leurs portes ou sont passés à autre chose. Pourriez-vous nous parler des répercussions de la fermeture d'*Apple Daily News* sur la liberté de la presse à Hong Kong et nous expliquer, de façon plus générale, ce qui se passe en ce moment au pays?

Monsieur l'ambassadeur, si vous pouviez commencer, ce serait parfait.

M. James Cunningham: Volontiers. Je vais essayer d'être plus bref cette fois-ci, compte tenu des limites de temps.

C'est en fait un élément crucial de la situation actuelle. Voici comment cela fonctionne: le gouvernement punit une personne ou une entité pour l'exemple, ce qui a un effet paralysant sur tous les autres. Il prend ensuite graduellement d'autres mesures.

Le gouvernement a fermé l'*Apple Daily*. Il a empêché les journalistes étrangers de revenir. Il a interrogé les journalistes sur le contenu et la date de publication de leurs articles. Il vient d'annoncer que les personnes qui demandent un visa pour se rendre à Hong Kong seront désormais interrogées pour des raisons de sécurité nationale afin de s'assurer que leur retour ne présente pas de risque.

C'est clairement une situation dangereuse et contraire à la liberté du journalisme et des médias. Le gouvernement a également imposé des conditions à l'enseignement dans les universités de Hong Kong. La liste est longue. Au bout du compte — et c'est le génie, pour ainsi dire, de l'autoritarisme —, les gens s'autocensurent parce qu'ils ont peur de s'attirer des ennuis.

(1610)

Mme Pam Damoff: Après la fermeture du journal *Apple Daily*, y a-t-il des médias qui critiquent le gouvernement chinois ou la répression qui sévit à Hong Kong?

M. James Cunningham: Je ne lis pas le chinois, mais je dirais que non.

Il y a une entité appelée Hong Kong Free Press qui fait encore un assez bon travail. Un exemple révélateur est le *South China Morning Post*, qui avait l'habitude de faire des commentaires assez

libres sur la société et la politique de Hong Kong. C'est un bon exemple de ce que je viens de décrire. Ce journal essaie toujours de publier des nouvelles, mais il le fait clairement à l'intérieur de certaines limites.

Mme Pam Damoff: Est-ce que les témoins en ligne souhaitent intervenir au sujet de l'une ou l'autre de ces questions avant que je passe à autre chose?

M. Benedict Rogers: Si vous me permettez d'ajouter une observation, monsieur le président, je pense que l'ambassadeur Cunningham a donné une réponse très complète. J'ajouterais seulement deux autres facteurs.

Le premier est la fermeture de la plupart, voire de la totalité, des autres médias indépendants de langue chinoise, et, en particulier, de *Stand News*, l'autre publication importante qui a été forcée de cesser ses activités. Beaucoup de membres de son personnel ont été arrêtés.

L'autre défi pour les journalistes, surtout les journalistes étrangers, c'est le refus compréhensible des Hongkongais de parler aux journalistes dans l'état actuel des choses. Même si les journalistes sont libres de mener des enquêtes et de rédiger des articles, ils ont du mal à trouver des gens à interviewer en raison de la loi sur la sécurité nationale. Cela deviendra encore plus difficile lorsque la nouvelle loi sur la sécurité nationale, qui contient l'article 23, sera imposée.

Mme Pam Damoff: Constatez-vous que les médias réitèrent davantage les points de vue de l'État à l'heure actuelle qu'ils ne le faisaient avant? Est-ce qu'ils répètent ce que le gouvernement chinois veut qu'ils disent?

M. Benedict Rogers: Il y a beaucoup de journalistes courageux qui essaient encore de rapporter les nouvelles du mieux qu'ils peuvent. Cependant, en ce qui concerne les articles d'opinion et les commentaires, d'après ce que je peux voir, tant dans le *South China Morning Post* que dans les médias de langue chinoise, oui, ils reprennent les arguments de Pékin. C'est particulièrement vrai pour les journaux pro-Pékin, qui le font depuis longtemps, mais même les journaux plus modérés ont de la difficulté à se montrer critiques.

Mme Pam Damoff: Je vous remercie.

Vouliez-vous ajouter quelque chose, monsieur l'ambassadeur?

Allez-y.

M. Fernando Cheung: Si vous me permettez d'ajouter quelque chose, je continue de lire certains journaux chinois à Hong Kong et j'ai certainement remarqué qu'ils font preuve d'une très grande retenue lorsqu'ils rapportent quoi que ce soit de négatif au sujet du gouvernement de Hong Kong ou du régime communiste central de Chine.

Les journalistes marchent sur des œufs. Ce sont des héros. Il est extrêmement dangereux pour eux de rapporter quoi que ce soit qui pourrait avoir un effet négatif, même sur des choses qui ne sont pas de nature politique. Par exemple, il y a des problèmes liés à la protection de l'environnement et aux moyens de subsistance, comme le manque de logements, ou lorsqu'ils signalent des situations de pauvreté et de mauvaises conditions de logement.

Je comprends que certains groupes ne font pas encore figure de journalistes, mais les autorités et le gouvernement de Hong Kong ont qualifié d'opposants certains groupes de militants. Il s'agit d'un avertissement politique à l'intention de ces groupes.

Mme Pam Damoff: Il ne me reste que 30 secondes, monsieur le président, alors je vous redonne la parole. Merci.

[Français]

Le président: Merci, madame Damoff.

Monsieur Brunelle-Duceppe, je vous invite à prendre la parole pour sept minutes.

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Merci, monsieur le président. Je peux aussi prendre les 30 secondes qui restent à Mme Damoff.

Je veux remercier tous les témoins d'être ici pour cette importante étude.

Je veux aussi remercier tous mes collègues qui siègent au Souscomité d'avoir accepté de bousculer leur agenda en acceptant d'appuyer ma proposition d'étude du dossier de Jimmy Lai. Je ne les avais pas encore remerciés.

Monsieur Cunningham, vous avez parlé dans votre allocution d'ouverture de mesures envisagées par le Congrès américain. Pouvez-vous dire au Sous-comité si vous connaissez d'autres pays libres et démocratiques qui envisagent des mesures concernant le dossier de Jimmy Lai? Dans l'affirmative, pouvez-vous dire à quel point celles-ci sont importantes à l'international et comment le Canada devrait suivre leur exemple?

• (1615)

[Traduction]

M. James Cunningham: La réponse courte, c'est que nous travaillons sur plusieurs fronts pour encourager les parlements et les gouvernements à agir. Ce n'est pas encore aussi répandu que nous l'aurions espéré, mais ces efforts gagnent en importance dans divers congrès et parlements en Europe, ainsi qu'aux États-Unis et au Canada.

Pour revenir à notre discussion d'il y a quelques minutes, si nous tenons à influer sur la situation à Hong Kong, en Chine, sur les droits de la personne et les autres enjeux que nous soulevons aujourd'hui, il est vraiment important que les pays qui partagent les valeurs attaquées à Hong Kong, en Chine, se réunissent pour adopter une vision commune de la façon d'y remédier et d'y réagir. Cela comprend tout: les questions économiques dont nous discutions tout à l'heure, les questions commerciales, les contacts commerciaux qui sont également menacés à Hong Kong, les droits de la personne dans les médias et d'autres enjeux.

Plus nos pays pourront parvenir à une compréhension commune, non seulement de la situation à Hong Kong — ce qui est un aspect important de ce que nous essayons de faire —, mais aussi de la façon d'y réagir, plus notre soutien à Hong Kong se révélera solide et plus nous enverrons un message ferme à ce qui constitue vraiment le nœud du problème, c'est-à-dire les dirigeants communistes de Pékin. Ils doivent comprendre que ce qu'ils essaient de faire en réécrivant l'histoire de Hong Kong ne sera tout bonnement pas accepté par ceux d'entre nous qui ont à cœur les valeurs qu'ils cherchent à rejeter.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup.

Je veux renchérir sur certaines questions de mes collègues concernant les journalistes et les défenseurs de la démocratie, mais je voudrais entendre M. Almoghraby, qui représente Journalists for Human Rights.

Monsieur Almoghraby, dans quelle mesure l'arrestation de M. Lai a-t-elle eu une influence sur la volonté des journalistes et des défenseurs de la démocratie d'exprimer leur opinion?

[Traduction]

M. Zein Almoghraby: Je vous remercie de votre question.

La principale approche qui a été mise en œuvre à l'heure actuelle, c'est ce que nous appelons la « guerre juridique »: le gouvernement chinois est soumis à des restrictions, mais sous réserve de certaines limites lorsqu'il s'agit de Hong Kong ou lorsqu'il s'agit d'opprimer les journalistes et les acteurs civils, de façon générale.

Il ne faut pas oublier que la Chine occupe le 179 e rang sur 180 pays au classement mondial de la liberté de la presse. Le seul pays qui rivalise avec la Chine, c'est la Corée du Nord. Le gouvernement n'a aucun problème à arrêter des gens directement et à mettre en œuvre les approches les plus horribles, mais son pouvoir est restreint dans le cas de Hong Kong. C'est pourquoi il s'adonne à une guerre juridique et à des campagnes de désinformation. Cela comporte deux volets: d'une part, la mise en œuvre ou l'utilisation continue de la tactique qui consiste à profiter des lois et des règlements en vigueur en les manipulant à sa guise et, d'autre part, le fait de discréditer les journalistes et les acteurs civils en se servant de tous les outils à sa disposition grâce aux médias sociaux pour ensuite diffuser cette désinformation et contrôler ainsi la sphère publique dans l'ensemble de Hong Kong. Le tout se fera de manière graduelle, malheureusement. Toutefois, ces efforts s'intensifient à un rythme accéléré. Par conséquent, si cette situation ne prend pas fin, Hong Kong ne deviendra qu'une autre partie de la Chine, et l'oppression là-bas sera aussi grave qu'en Corée du Nord.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Dans quelle mesure ces mêmes journalistes qui défendent les droits de la personne font-ils l'objet d'une surveillance depuis l'arrestation de M. Lai? Il n'y a pas que les lois de Hong Kong, il y a aussi une certaine paranoïa qui peut régner, parce qu'ils se sentent peut-être plus surveillés.

[Traduction]

M. Zein Almoghraby: Excusez-moi, la question s'adresse-t-elle à moi?

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Oui.

[Traduction]

M. Zein Almoghraby: Le côté inquiétant de cela touche tout le monde. Ce qui est délicat, c'est qu'il y a, je ne dirais pas des rumeurs, mais des exagérations à propos de ce que le gouvernement chinois possède. Il a effectivement beaucoup de ressources sur le plan technologique, et ses capacités sont vastes. Puis on en rajoute. Les gens commencent à faire circuler ces fausses idées sur ce que le gouvernement est capable de faire. Par exemple, certains croient désormais qu'il vous écoute où que vous soyez par l'intermédiaire de tout ce qui a une composante électrique.

La peur se répand. Nous sommes renvoyés aux années 1980 et aux années 1970, et que ce soit en Chine ou dans le bloc socialiste de l'Est en Europe, nous revenons au climat qui régnait voilà des décennies, à une époque où les gens pensaient que les murs avaient des oreilles.

• (1620)

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci beaucoup.

Monsieur Rogers, vous avez abordé le dossier de la crédibilité du procès. La semaine dernière, l'équipe juridique qui entoure la famille Lai nous a dit qu'elle ne croyait pas que M. Lai ait un procès équitable. On sait que M. Lai s'est fait refuser l'accès à un avocat, mais il y a aussi le choix des juges. À quel point le procès en cours manque-t-il de crédibilité au regard de l'état de droit?

[Traduction]

M. Benedict Rogers: Je vous remercie de la question.

Je pense que le procès manque totalement de crédibilité. Comme vous l'avez...

Le président: Vous serait-il possible, monsieur, de répondre rapidement? Il reste 24 secondes.

M. Benedict Rogers: Bien sûr.

Je pense que le procès manque totalement de crédibilité.

Je m'en tiendrai à cela.

[Français]

Le président: Merci.

J'invite maintenant M. Gord Johns à prendre la parole pour sept minutes.

[Traduction]

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Je vous remercie.

Merci à tous pour l'important travail que vous faites afin de promouvoir les droits et libertés de la personne et de plaider en faveur de la libération de Jimmy Lai. Je ne dirai jamais assez à quel point nous apprécions votre travail.

Monsieur Rogers, pourriez-vous nous en dire un peu plus sur les aspects que vous avez abordés? Vous avez parlé de l'examen périodique universel, ou EPU, et du Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Je suis convaincu qu'il existe, dans le cadre des procédures spéciales, un mécanisme d'examen par les pairs qui permettrait au Canada d'être un défenseur un peu plus efficace. Pouvez-vous nous dire ce que le Canada peut faire dans le cadre de ce processus d'examen et comment nous pouvons contribuer à soutenir les droits de la personne en veillant à ce que la Chine fasse l'objet d'un examen approprié en matière de droits de la personne dans le cadre de l'EPU?

M. Benedict Rogers: Je vous remercie.

Oui, je pense que ce que le Canada peut faire — ainsi que les pays aux vues similaires, nommément les 18 États membres qui ont fait des recommandations particulières sur Hong Kong —, c'est de participer au processus de suivi. L'EPU a maintenant terminé son travail en ce qui concerne les recommandations, mais ses responsables peuvent certainement, avec le gouvernement de Hong Kong, assurer le suivi à l'égard de la République populaire de Chine afin de juger comment le gouvernement chinois répond à ces recommandations.

Par ailleurs, je pense que le Canada peut se joindre au Royaume-Uni pour demander expressément la libération de Jimmy Lai.

M. Gord Johns: Je suis heureux de vous l'entendre dire.

Ambassadeur Cunningham, vous avez également parlé de l'importance pour le Canada de se prononcer aussi fermement que l'a fait le Royaume-Uni.

Pouvez-vous nous dire à quel point il est important que le Canada adopte une position beaucoup plus ferme et audacieuse, et qu'il ne se contente pas d'une déclaration à la Chambre des communes? Pourquoi est-ce important que le gouvernement canadien exige la libération de Jimmy Lai?

S.E. M. James Cunningham: Permettez-moi de dire qu'il est très encourageant pour moi, qui participe à cet effort depuis un peu plus de deux ans, de voir l'intérêt que vous avez manifesté à l'égard de Hong Kong et de Jimmy Lai. J'ai le sentiment que cette question gagne en importance, non seulement parce qu'il y a tant de Canadiens qui vivent à Hong Kong et tant de résidents de Hong Kong au Canada, mais aussi parce que, dans ses relations étrangères, le Canada attache de l'importance aux questions des droits de la personne.

Le Canada peut se joindre à ce que nous espérons voir se constituer en un concert de nations qui soutiennent Hong Kong. Pour peu qu'il en ait l'intérêt et la volonté, le Canada peut jouer un rôle de premier plan à cet égard, et j'espère qu'il le fera.

Il y a beaucoup de place au sein de cet effort conjoint, et nous espérons que cette audience et les autres travaux que vous faites tous viendront l'alimenter.

M. Gord Johns: Nous savons qu'il y a 250 000 personnes originaires de Hong Kong qui vivent au Canada et que, manifestement, ces personnes subissent un stress. Les menaces et les craintes auxquelles leurs familles sont exposées en raison de la surveillance exercée par les postes de police chinois et ainsi de suite ont des effets sur leur santé mentale.

Monsieur Cunningham, pouvez-vous également parler des médias de la diaspora de Hong Kong qui sont ici au Canada? Que peut faire le Canada pour aider les journalistes qui travaillent au Canada et s'assurer qu'ils sont en mesure de faire leur travail?

• (1625)

S.E. M. James Cunningham: Je ne suis pas la personne la mieux placée pour parler de ce qui se passe au Canada, mais je suis certain que leur liberté de travailler au Canada n'est pas problématique.

Ce qui pose problème, c'est la manière dont les informations qu'ils amassent et le travail qu'ils accomplissent sont relayés à Hong Kong et en Asie. Je crois que si vous pouvez utiliser vos médias et vos ressources pour amplifier leurs voix et veiller à ce que ces écrits et ces préoccupations soient propagés et pris en compte, cela contribuera à attirer l'attention internationale sur ce qui se passe à Hong Kong, ce que nous devrions tous souhaiter. C'est la lumière qui continue à briller sur Hong Kong qui finira, je l'espère, par nous aider à résoudre le problème des prisonniers politiques, et c'est sur cela que nous concentrons nos efforts.

M. Gord Johns: Je vous remercie.

Monsieur Cheung, vous avez soulevé des points essentiels. Je vous suis très reconnaissant d'avoir été aussi clair sur ce que vous pensez qu'il faut faire. Pouvez-vous nous donner des précisions sur ce que le Canada doit faire de plus pour surveiller le procès? Vous avez parlé de l'importance de réclamer la libération, de la loi Magnitsky et du suivi à l'ONU.

Vous avez cité un élément dont nous n'avons pas assez parlé, à mon avis, à savoir le Registre de la transparence en matière d'influence étrangère. Pouvez-vous nous en parler plus en détail? L'enquête est en cours, mais pourriez-vous nous parler de l'importance de cet élément et peut-être nous en dire un peu plus à ce sujet?

M. Fernando Cheung: Eh bien, je pense que tout le monde sait maintenant que le Service canadien du renseignement de sécurité a produit des rapports selon lesquels le régime communiste chinois s'est immiscé dans les élections locales, voire nationales, au Canada.

Ce n'est pas nouveau pour beaucoup de Canadiens de Hong Kong ou de Canadiens d'origine chinoise ici, mais pour mettre fin à ce type d'ingérence étrangère, la première étape consiste à imposer la transparence. Ce Registre de la transparence en matière d'influence étrangère exigerait de ces agents étrangers qu'ils rapportent aux fonctionnaires canadiens tout lien officiel auquel ils souscrivent ou toute transaction à laquelle ils prennent part. De cette manière, le public pourrait au moins comprendre ce qui se passe. C'est vraiment l'une des premières mesures que le gouvernement canadien devrait prendre afin, au minimum, de dresser des barrières face à ces types d'ingérence et de les contenir.

Nous devrions en outre faire le suivi de l'avancement, de l'évolution du cas de Jimmy Lai et des cas de 47 personnes, ainsi que de l'article 23, qui est une loi sur la sécurité nationale élaborée par Hong Kong elle-même et qui s'ajoute à la loi sur la sécurité nationale imposée par le gouvernement de Pékin en 2020.

Cet article 23 reformulerait la définition du secret d'État et des liens avec l'étranger. Ce faisant, la loi interdirait de nombreux échanges ou disqualifierait certaines connexions ou interactions, en particulier pour les journalistes et pour la société civile, les universitaires et d'autres organismes. En évaluant et en analysant...

Le président: Merci, monsieur Cheung. Vous avez eu presque une minute de plus.

M. Fernando Cheung: Je suis désolé.

Le président: Merci.

[Français]

Nous allons passer au deuxième tour de table.

J'invite Mme Vandenbeld à prendre la parole pour cinq minutes.

• (1630)

[Traduction]

M. Gord Johns: Monsieur le président, je crois qu'il me reste une minute.

Le président: Je suis désolé. Non, vous avez eu une minute supplémentaire.

Madame Vandenbeld, vous avez la parole pour cinq minutes. Allez-y, je vous prie.

Mme Anita Vandenbeld (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Merci beaucoup.

Je tiens à remercier tous nos experts des témoignages essentiels qu'ils nous livrent aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à M. Almoghraby, d'autant plus que nous avons entendu, lors de notre dernière réunion, que les États autoritaires travaillent ensemble. Ils apprennent les uns des autres. Les tactiques qu'ils utilisent, en particulier contre les journalistes, sont observées dans différents pays et employées sur différents journalistes. Une chose que vous avez dite a suscité des questions chez moi. En effet, vous avez dit que les tactiques de suppression de la liberté d'expression dans le journalisme ne sont pas les seules que ces États se communiquent entre eux. Vous avez dit que la Chine cherchait à contrôler l'information, mais pas seulement à l'intérieur du pays, et qu'il s'agissait d'une pratique qui allait au-delà des frontières.

Bien sûr, nous connaissons la désinformation et ce genre de choses, mais s'agit-il d'un phénomène que vous constatez à plus grande échelle? Le contrôle de l'information ne se limite-t-il plus à la géographie des pays autoritaires où ce genre de choses se produit?

M. Zein Almoghraby: Pour répondre au premier point concernant les régimes autoritaires qui se ressemblent et collaborent, précisons qu'ils collaborent directement et indirectement. Malheureusement, dans le cas de la Chine, il existe une forme de collaboration qui consiste pour elle à envoyer ses experts dans d'autres pays afin d'apprendre à ces derniers comment procéder.

C'est ce qu'ils font avec les médias et le journalisme au Moyen-Orient, par exemple. Ils le font également en Afrique de l'Est: ils emmènent des membres du gouvernement ou des médias en Chine pour les former et les préparer, et ils ne se cachent pas pour le faire. Ils appellent cela « raconter les histoires de la Chine ». Cela signifie qu'ils vous forment et vous apprennent à faire des reportages à la manière chinoise pour raconter leurs histoires.

Ils collaborent directement avec ces entités, et il y a une collaboration indirecte qui consiste à dire: « Je vous envoie le plan. Ceci fonctionne, ceci ne fonctionne pas. » Cela a été mis en œuvre à deux endroits différents. Par exemple, cela s'est fait au Vietnam, au début des années 1990, où on a vu à ce que certaines lois soient suspendues. Ils voulaient renforcer la liberté de la presse, mais ils ont adopté une loi interdisant de publier quoi que ce soit sans l'avoir préalablement soumis à un comité du parti communiste vietnamien. Ce comité se réunit tous les mardis et il doit approuver ce que vous cherchez à publier. Le fait de publier sans autorisation équivaut à commettre un délit.

Ils ont fait la même chose en Syrie. Ils leur ont fourni une approche leur permettant d'accéder à un marché plus libre, tout en leur disant qu'il n'est pas nécessaire d'appliquer cette liberté ailleurs. Vous pouvez garder tout le pouvoir politique et les médias sous votre contrôle, et vous pouvez en faire profiter les personnes qui entourent le régime et les responsables du parti, les membres de haut rang.

Pour ce qui est de la question proprement géographique, j'ai une longue liste de gestes posés par la Chine, documents à l'appui. En ce qui me concerne, j'ai tendance à prioriser la région indo-pacifique, qui est une région gigantesque et qui présente d'énormes intérêts pour le Canada et l'économie mondiale, etc.

Le plus terrifiant — je suis à court de qualificatifs —, c'est qu'il existe différentes méthodes. Par exemple, en Indonésie, dans le secteur privé, il y a un réseau de télévision. Les Chinois leur achètent du temps d'antenne et y diffusent des émissions qu'ils produisent. Ils ne posent aucune question et ne suivent aucune ligne éditoriale. Il n'y a pas de code d'éthique pour le journalisme. C'est publié ou diffusé exactement comme s'il s'agissait de propagande. Cela se fait aussi sur un autre réseau, radiophonique celui-là.

Une autre approche, une approche plus sophistiquée, vise le Pakistan. Il existe ce que l'on appelle le Forum des médias du Corridor économique Chine-Pakistan, dans le cadre duquel les deux gouvernements examinent les façons de lutter contre la désinformation qu'ils jugent propagandiste et inappropriée.

Il s'agit d'une collaboration transnationale qui vise à s'en prendre à la liberté de la presse partout où cela sert leurs intérêts.

Mme Anita Vandenbeld: Merci beaucoup. Je pense qu'il y a là beaucoup de choses à approfondir.

Avant que je ne passe à ma deuxième question, y a-t-il un autre témoin que souhaite répondre à cela?

Le président: Il ne vous reste que 25 secondes.

Mme Anita Vandenbeld: J'allais poser une question sur les changements que vous avez constatés au fil du temps, mais je pense que je vais m'exécuter très rapidement: pensez-vous que la situation s'aggrave beaucoup avec le temps?

• (1635)

M. Zein Almoghraby: En ce qui concerne la collaboration, etc., il y aura, dans les années à venir, environ 15, 16 ou 17 élections névralgiques dans l'Indo-Pacifique. Or, on les voit investir davantage, et ils disposent pour ce faire d'un budget colossal.

Selon les estimations, ce budget augmente de plusieurs milliards de dollars par an, ce qui signifie que leurs tactiques ont de plus en plus d'impact, que les efforts déployés augmentent et, surtout et malheureusement, que la menace devient de plus en plus sophistiquée. Les campagnes de désinformation sont plus sophistiquées que dans d'autres pays du nord.

Le président: Merci, monsieur Almoghraby.

Merci, madame Vandenbeld.

[Français]

J'invite maintenant M. Majumdar à prendre la parole pour cinq

M. Shuvaloy Majumdar: Merci.

[Traduction]

Si vous êtes d'accord, monsieur Cheung, je vais y aller sans détour.

À Hong Kong, nous avons vu des organismes s'efforcer de saper les efforts déployés par les communistes de Pékin pour s'imposer à eux. Des caméras de surveillance ont été installées partout, et des nouvelles à ce sujet sont apparues la semaine dernière, décrivant cela comme étant une intimidation de plus de la loi sur la sécurité nationale.

Monsieur Cheung, quelle est l'ampleur de la résistance que les habitants de Hong Kong vont opposer aux communistes de Pékin, et craignez-vous ou voyez-vous un point d'inflexion à partir duquel les protestations pacifiques gagneront en fermeté?

M. Fernando Cheung: Il est dangereux de parler de résistance à Hong Kong aujourd'hui, que ce soit en public ou en privé. Comme vous l'avez mentionné, il y a plusieurs niveaux et plusieurs outils utilisés pour la surveillance. Il existe des lois et des règlements qui encouragent le signalement de tout discours ou acte suspect. Il existe une culture de dénonciation pour les choses qui ne sont pas politiquement correctes, et c'est une pratique que les autorités encouragent. La situation devient tellement difficile que je ne vois pas comment la résistance pourrait s'organiser.

Il y a assurément beaucoup d'opposition et de colère chez les personnes qui ont vécu le mouvement anti-extradition de 2019-2020, lequel s'est transformé en un mouvement prodémocratie, mais les gens ne peuvent pas échanger ouvertement au sujet de leurs sentiments. Je ne vois pas comment les choses pourraient changer, tant et aussi longtemps que les gens n'auront pas l'impression qu'ils peuvent à nouveau parler de cela en toute sécurité ou exprimer ouvertement leurs opinions politiques. Avec le régime répressif actuel et les lois plus draconiennes à venir, je ne vois rien de tel se profiler à l'horizon.

M. Shuvaloy Majumdar: C'est une observation très inquiétante, monsieur Cheung, et je salue votre franchise, mais permettez-moi d'aller un peu plus loin.

Compte tenu de la force de la répression imposée par Pékin aux Hongkongais et du fait que cela crée une culture de méfiance, nous savons qu'à moins que les Hongkongais — y compris les Canadiens à Hong Kong — ne trouvent des moyens de mieux résister, il sera difficile de nouer des partenariats réussis avec eux. Avez-vous des outils, des suggestions ou des idées sur la façon dont le Canada pourrait aider les Hongkongais à protéger leurs libertés lorsqu'ils voudront étendre leurs protestations aux affres auxquelles Jimmy Lai est confronté aujourd'hui?

M. Fernando Cheung: Il est important que le gouvernement canadien s'exprime, qu'il défende Jimmy Lai, qu'il adopte une position ferme et qu'il parle de tous les pactes internationaux que le gouvernement de Hong Kong est réputé enfreindre, tels que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ou PIDCP, afin que le gouvernement de Hong Kong et les Canadiens vivant à Hong Kong comprennent la position officielle du Canada.

Il est très important de continuer à fournir aux Canadiens vivant à Hong Kong des renseignements sur l'évaluation des risques. Nous sommes conscients qu'il est de plus en plus difficile de protéger les citoyens canadiens vivant à Hong Kong — prenez l'exemple les cas des deux Michael — et que Hong Kong est devenu semblable au reste de la Chine. Le régime actuel de sécurité nationale et les lois qui régissent ces domaines sont à peu près les mêmes que celles en vigueur en Chine continentale, de sorte qu'il devient très difficile de faire autre chose que de leur fournir davantage d'informations. De plus, le gouvernement devrait bien sûr prévoir un plan d'évacuation, comme je l'ai mentionné dans mes recommandations.

● (1640)

Le président: Je vous remercie.

[Français]

J'invite maintenant M. Brunelle-Duceppe à prendre la parole pour cinq minutes.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Monsieur Rogers, nous n'avons pas eu beaucoup le temps de nous étendre sur la raison du procès et de démontrer qu'il n'est pas crédible. Dans le dossier de M. Lai, il est important pour le Souscomité de savoir les raisons qui font que ce procès n'est pas crédible. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

[Traduction]

M. Benedict Rogers: Je vous remercie de votre question. Je pense qu'il y a quatre raisons principales pour lesquelles le procès n'est pas crédible. La première, c'est que, comme vous l'avez dit, M. Lai s'est vu refuser son premier choix en matière d'avocat.

Deuxièmement, comme dans tous les procès relatifs à la sécurité nationale, les juges sont triés sur le volet par le gouvernement et sont connus pour être des juges qui adopteront une ligne de conduite favorable au gouvernement.

Troisièmement, comme je l'ai mentionné, une grande partie des témoignages sont discutables. Un témoin en particulier, qui doit bientôt comparaître devant le tribunal, a été torturé selon les Nations unies.

Quatrièmement, si vous examinez les preuves présentées par l'accusation, vous verrez qu'elle cite ce qui, au Canada, au Royaume-Uni et dans toute société libre, serait des activités quotidiennes parfaitement normales. Le fait qu'un message WhatsApp que Jimmy Lai m'a envoyé pour me demander de demander à Chris Patten de faire un commentaire à un journaliste puisse être admis comme preuve d'un crime est absurde.

L'accusation présente un dossier qui n'est tout simplement pas crédible.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci.

Monsieur Rogers, je veux vraiment me concentrer sur le dossier de M. Lai. À quel point est-il important, non seulement pour M. Lai, mais aussi pour son équipe juridique et sa famille — je pense à son fils, Sebastien —, qui continuent de se battre pour lui, que le Canada adopte une position claire dans ce dossier?

[Traduction]

M. Benedict Rogers: Je crois que c'est extrêmement important. Je me réjouis que vous ayez entendu Sebastian Lai la semaine dernière. Je me réjouis également que Sebastian Lai ait rencontré, au cours des mois précédents, des représentants du gouvernement au Canada. Il a également rencontré le ministre britannique des Affaires étrangères, David Cameron, juste avant Noël.

Pendant que Sebastian milite courageusement en faveur de son père, je pense qu'il est très important que nos pays et d'autres pays le soutiennent, et qu'en le soutenant, nous soutenions aussi son père autant que nous le pouvons.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Je vous remercie.

Monsieur Cunningham, je vous pose la même question, mais un peu différemment, puisque vous avez occupé un poste diplomatique assez important. Comment est-ce perçu par la communauté diplomatique des États libres et indépendants lorsqu'un pays comme le Canada adopte une position claire dans un dossier comme celui de M. Lai?

[Traduction]

M. James Cunningham: L'ensemble du procès lui-même repose sur une prémisse fausse que nous devons continuer de réfuter par des moyens diplomatiques et médiatiques. Aucun crime n'a été commis dans le cas en question, et pourtant Jimmy Lai a déjà été déclaré coupable par les autorités politiques chinoises. Si vous regardez les médias, vous verrez qu'ils l'ont déjà qualifié de criminel le plus dangereux de Hong Kong. Ils ont prédéterminé l'attitude à adopter. Il n'y a pas de question d'innocence ou de culpabilité; il s'agit simplement de monter un spectacle pour démontrer qu'il est coupable de quelque chose. Il est coupable de faire de la politique et d'avoir réalisé des reportages. Il est coupable de soutenir la démocratie et d'avoir participé à une vigile. Voilà les choses dont il est coupable.

Le monde diplomatique et les médias doivent continuer de souligner cette vérité. Le gouvernement de Hong Kong et les autorités chinoises tentent de faire croire que tout va bien et qu'il ne s'agit que d'un seul épisode de criminalité concernant un seul criminel. Comme nous l'avons noté, cet épisode n'est pas unique. Il y a plus de 1 700 prisonniers politiques dans les prisons. L'une des mesures les plus pernicieuses que les autorités prennent est appelée « Hong Kong 47 ». Les autres témoins, qui témoignent contre Jimmy Lai, sont détenus sans possibilité de libération sous caution jusqu'à la fin du procès, afin d'exercer des pressions sur eux et de s'assurer qu'ils diront ce qu'il faut lorsqu'ils comparaîtront devant un tribunal.

Toute cette affaire est une farce, et la seule façon de la réfuter est d'utiliser les moyens diplomatiques, les moyens médiatiques — les moyens politiques — dont chacun de nous dispose pour faire valoir en permanence que ce qui se passe en ce moment est totalement injuste. Jimmy Lai est la représentation des nombreuses autres personnes dont les droits sont bafoués à l'heure actuelle.

• (1645)

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci.

Le président: Monsieur Johns, vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

M. Gord Johns: Merci, monsieur le président.

Monsieur Cunningham, vous avez parlé des entreprises canadiennes qui font des affaires à Hong Kong et de l'importance de les sensibiliser à cet égard. Pensez-vous que le Canada et les organisations professionnelles canadiennes prennent suffisamment de mesures pour informer les entreprises canadiennes des risques et des menaces liés aux activités commerciales à Hong Kong à l'heure actuelle?

M. James Cunningham: Absolument pas. Il ne s'agit pas d'un enjeu ou d'un problème typiquement canadien. Le problème existe aux États-Unis, en Europe et en Asie. C'est un problème pour tous ceux qui entretiennent l'illusion selon laquelle les choses à Hong Kong sont les mêmes qu'il y a cinq ans. Ce n'est tout simplement pas le cas.

Tout d'abord, nous, les défenseurs des droits de la personne, les parlementaires et les fonctionnaires des gouvernements, devons tous nous efforcer de clarifier les risques qui pèsent aujourd'hui sur les activités commerciales à Hong Kong et les coûts qu'elles peuvent engendrer. Les facteurs de risque sont aujourd'hui beaucoup plus importants qu'il y a quelques années. Les gouvernements ne font pas un bon travail à cet égard. Je crois qu'il a été mentionné ici la semaine dernière que l'un de nos membres du Congrès, M. Gallagher, a déclaré que les entreprises se mettent un « bandeau d'or » sur les yeux lorsqu'elles font des affaires à Hong Kong et en Chine.

Comme je l'ai souligné au cours de ma déclaration, notre vision de ce qui se passe là-bas a été brouillée au fil des ans tant par des avantages ou des objectifs économiques que par nos propres espoirs politiques. Littéralement parlant, les personnes qui exercent des activités commerciales à Hong Kong ne bénéficient aujourd'hui d'aucune protection de plus qu'en Chine continentale. L'un des moyens que nous pouvons utiliser pour exercer des pressions consiste à souligner ce fait et à amener les gens à en prendre conscience.

M. Gord Johns: Pouvez-vous parler de l'irresponsabilité des entreprises qui envoient leurs employés là-bas, compte tenu des risques qu'elles leur font courir?

M. James Cunningham: La première chose qu'elles doivent faire, c'est d'accepter l'existence de ces risques et de mettre en lumière leurs conséquences. Il n'est pas politiquement ou économiquement réaliste de penser que toutes ces relations d'affaires vont simplement être rompues. Cela n'arrivera jamais. Mais les chefs d'entreprise et les chambres de commerce, qui se sont montrés très réticents à ce sujet, devraient se rendre compte que ce qui se passe actuellement à Hong Kong est une véritable indication des problèmes à venir si la situation ne change pas.

Je ne dis pas que cela doit nécessairement se faire en public, mais voilà ce que chaque cadre supérieur d'un gouvernement, d'une entreprise, d'une société d'investissement ou d'une banque devrait dire à ses interlocuteurs en Chine: si vous continuez à faire ce que vous faites, cela accroîtra les risques que nous courons. Il nous sera de plus en plus difficile d'entretenir le type de relations économiques que nous avons eues par le passé.

C'est la réalité, selon moi. C'est la question dont les gens ne veulent pas parler, mais dont ils doivent parler.

• (1650)

M. Gord Johns: L'un des commentaires que Sébastien Lai, le fils de Jimmy Lai, a adressés au Comité au cours de la dernière réunion m'a vraiment marqué. Il nous a dit que son père affirmait souvent que la peur était l'arme la moins chère. Je pense que nous pouvons le constater dans le paysage de la presse à Hong Kong ces derniers temps. Certaines organisations ont été fermées. D'autres ont choisi de fermer leurs portes parce qu'elles voyaient ce qui se passait. Certains journalistes se sont vu refuser des visas ou l'entrée à Hong Kong. D'autres ont transféré leur travail à l'étranger, parce qu'ils ont vu la persécution et les poursuites dont faisaient l'objet des confrères comme Jimmy Lai.

Nous avons entendu dire que la loi sur la sécurité nationale pourrait théoriquement s'appliquer à des actions ou à des publications faites n'importe où dans le monde, et pas seulement à Hong Kong. Nous avons vu des citoyens qui possèdent une double citoyenneté comme Jimmy Lai se voir refuser leurs droits consulaires, parce que leur double citoyenneté n'est pas reconnue. Je m'inquiète pour la sécurité et la santé mentale des Canadiens qui ont un patrimoine, une famille ou d'autres liens à Hong Kong.

Monsieur Almoghraby, pouvez-vous nous parler de l'incidence que la loi a sur eux et des risques encourus par les journalistes internationaux qui se rendent à Hong Kong? Nous savons que certains journalistes établis à Hong Kong ont déménagé à l'étranger, mais je me demande si la loi a encore des répercussions sur ce qu'ils pensent pouvoir dire et si elle a un effet sur l'ampleur, le ton ou le contenu de leur couverture internationale.

Le président: Il vous reste 15 secondes.

M. Zein Almoghraby: Je mentionne très rapidement que la diaspora, la communauté et les personnes qui ont fui Hong Kong subissent de graves dommages s'ils restent à l'écart des réseaux et ne peuvent pas faire ce qu'ils sont censés faire simplement parce qu'au début, cela ne semble pas rentable. Vont-ils faire des reportages sur Hong Kong au Canada? Ce serait un grave problème et une énorme erreur que nous commettrions. Nous devons en tenir compte et garder cela à l'esprit.

Les changements qu'affrontent les autres personnes se propagent dans tous les domaines. Ce n'est qu'une question de temps avant que nous remarquions que de moins en moins de personnes entrent à Hong Kong sans se voir refuser quoi que ce soit. Ce sera comme s'ils disaient: « Nous n'avons pas besoin de le faire; vous le ferez par vous-même ». Voilà le genre de situation dans laquelle nous nous trouvons. C'est la raison pour laquelle nous devons également accorder une certaine attention aux personnes qui se trouvent au Canada ou ailleurs et qui ne peuvent pas retourner à Hong Kong.

Le président: Je vous remercie, monsieur Almoghraby.

Il nous reste environ six minutes. Souhaitez-vous que j'accorde à chacun de vous une minute et demie de temps de parole, ou préférez-vous donner aux témoins qui le souhaitent la possibilité de s'expliquer davantage?

Que préférez-vous?

D'accord. J'invite Mme Damoff à prendre la parole pendant une minute et demie.

Mme Pam Damoff: Je sais maintenant ce que ressentent les bloquistes lorsqu'ils disposent de peu de temps.

Monsieur Cheung, ma question vous est destinée.

Juste avant d'être emprisonné, vous avez participé à une émission programmée par une organisation afin d'expliquer comment la loi sur la sécurité nationale avait changé les choses à Hong Kong du jour au lendemain. Je me demande si cette organisation existe toujours.

M. Fernando Cheung: Je suis désolé. De quelle organisation parlez-vous? Pourriez-vous la nommer?

Mme Pam Damoff: Je n'en connais pas le nom. Vous aviez apparemment eu un entretien avec eux juste avant votre arrestation en 2020.

M. Fernando Cheung: De nombreuses organisations journalistiques ont disparu depuis que je me suis entretenu avec elles et depuis la promulgation de la loi sur la sécurité nationale. Je soupçonne que celle à laquelle j'ai parlé est déjà affaiblie.

Mme Pam Damoff: D'accord. Merci.

Pouvez-vous décrire le sentiment des Hongkongais à l'égard de la loi sur la sécurité nationale? Ce sentiment a-t-il évolué depuis son adoption, ou les gens ont-ils simplement peur de s'exprimer, ce qui fait qu'on ne sait pas ce qu'ils pensent?

M. Fernando Cheung: Au début, personne ne savait vraiment ce qui se passait. La loi a été imposée par Pékin sans aucune consultation ni même transparence. La loi est entrée en vigueur, et nous n'en savions rien jusqu'à ce moment-là. Puis, au cours des deux ou trois mois qui ont suivi, les gens ont commencé à comprendre la gravité de la situation.

Bien entendu, la loi est maintenant une épée de Damocles au-dessus de la tête de chaque personne. Des centaines de personnes sont poursuivies en justice. Les gens ont peur. Comme mes collègues l'ont mentionné précédemment à propos des commentaires de Jimmy Lai, tout le monde a peur à Hong Kong. Les gens...

(1655)

Le président: Je vous remercie, monsieur Cheung. Nous devons donner aux autres une chance de s'exprimer.

J'invite M. Majumdar à prendre la parole pendant une minute et demie.

M. Shuvaloy Majumdar: Au Canada, nous sommes aux prises avec l'intimidation, l'ingérence, la coercition, l'emprise sur les élites et la corruption. Aucun service unique au sein du gouvernement du Canada n'évalue la menace que Pékin fait peser sur tous les aspects du gouvernement.

Nos témoins pourraient-ils nous donner une idée des pratiques exemplaires qu'ils ont observées dans le monde démocratique et qui apportent une compréhension de la menace communiste?

Ma question est destinée à toute personne qui souhaite y répondre.

Le président: La parole est à vous, Votre Excellence.

M. James Cunningham: Tout d'abord, permettez-moi de dire qu'il s'agit d'un problème persistant. L'ampleur de la confrontation est très importante et multiforme.

L'une des mesures que le Congrès a tenté de prendre pour résoudre ce problème a consisté à créer un comité spécial au sein de la Chambre des représentants du Congrès, dirigé par le président Gallagher. Il s'agissait d'un comité bipartite doté d'un coprésident démocrate. Son mandat consistait à examiner ce type de questions, à déterminer où se situaient les problèmes et les menaces et à distinguer ce qu'il était possible de faire pour les cerner de façon globale.

Personnellement, je pense que le comité a été très efficace. Non seulement ses membres s'intéressent à ce qui se passe à Hong Kong, mais ils ont eu une incidence réelle en se concentrant sur chaque question et en mettant en lumière une partie de la réalité et de la complexité des problèmes que nous devons régler en ce qui concerne la Chine.

Le président: Je vous remercie, Votre Excellence.

[Français]

Monsieur Brunelle-Duceppe, vous avez la parole pour une minute et demie.

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci, monsieur le président.

Monsieur Rogers, à quel point les médias de la diaspora hongkongaise sont-ils accessibles à la population vivant en sol hongkongais, et dans quelle mesure la population de Hong Kong est-elle au courant de la réalité en ce qui concerne Jimmy Lai?

[Traduction]

M. Benedict Rogers: Je mentionne très brièvement que les habitants de Hong Kong sont encore amplement conscients de son sort.

Certains sites Web, dont celui de Hong Kong Watch, ont été bloqués, mais le grand pare-feu de Chine n'a pas encore été imposé à Hong Kong. Twitter, Facebook et d'autres sites Web sont accessibles

Je pense qu'à l'heure actuelle, les habitants de Hong Kong sont encore très sensibilisés à sa situation.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci.

Monsieur Cheung, représentant de Canada-Hong Kong Link, il me reste un peu de temps pour m'adresser à vous: si une personne vivant à Hong Kong donne ou affiche un certain soutien à Jimmy Lai, que risque-t-il de lui arriver?

[Traduction]

M. Fernando Cheung: Ils pourraient être arrêtés, être poursuivis pour sédition ou être traités comme des conspirateurs.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe: Merci infiniment à tous les témoins.

Le président: Merci, monsieur Brunelle-Duceppe.

J'invite maintenant M. Gord Johns à prendre la parole pour une minute et demie.

[Traduction]

M. Gord Johns: Merci, monsieur le président.

Je vais céder mon temps de parole à M. Almoghraby. Il a été interrompu parce que j'ai manqué de temps après lui avoir posé une très longue question.

Je vais vous céder mon temps de parole, monsieur Almoghraby.

M. Zein Almoghraby: Merci.

La question concernait le soutien à apporter aux personnes qui sont déjà parties ou qui sont sur le point de le faire, parce que les défenseurs des droits de la personne et les journalistes, entre autres, seront très nombreux à partir. Comme ils se retrouveront au Canada ou dans des pays voisins, nous devrons leur apporter tout le soutien possible. Nous devons également soutenir ceux qui resteront sur place, même s'il est impossible de les aider aussi efficacement. L'aide apportée leur est très utile, quel que soit l'endroit où se trouvent les défenseurs des droits de la personne et les journalistes.

Il est très important de savoir que, si le pire des scénarios se produit — quand Hong Kong fera partie de la Chine à tous les niveaux, elle entrera en concurrence avec la Corée du Nord pour la dernière place au classement mondial de la liberté de la presse —, nous, les médias internationaux, les citoyens du monde entier et les Canadiens, en particulier, aurons besoin de lire les nouvelles et les reportages portant sur Hong Kong. Il sera essentiel d'avoir accès à des réseaux, des journalistes et des acteurs civiques originaires de Hong Kong qui sont capables de faire du réseautage et de s'acquitter de leur travail, afin de nous permettre de distinguer le vrai du faux parce qu'ils seront les mieux placés pour reconnaître la désinformation que le Parti communiste chinois est capable de propager. Ils sauront ce qu'il a l'habitude de diffuser et ce qui est le plus susceptible d'être la vérité.

Il sera très utile de faire cela dans l'éventualité où le pire des scénarios se produirait.

Entretemps, les choses ne font qu'empirer, mais nous devrons continuer à nous battre et à faire obstacle à ce type de mesures imposées par le gouvernement chinois. **•** (1700)

[Français]

Le président: Merci, messieurs Almoghraby et Johns.

Messieurs les témoins, je vous remercie de vos témoignages et de votre participation à notre étude sur la détention de Jimmy Lai à Hong Kong. Nous vous sommes reconnaissants d'avoir pris le temps de nous rencontrer et de nous faire profiter de votre expertise sur ce sujet important. Si vous avez des informations supplémentaires à soumettre au Sous-comité, veuillez contacter le greffier.

Nous allons maintenant suspendre brièvement la séance, pour la poursuivre à huis clos dans quelques minutes.

La séance est suspendue.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.